

ÉCO RÉGION LE DÉFI

INNOVATION La mise en place du Parc suisse d'innovation fait débat. Berne doit-elle jouer un rôle plus actif pour guider l'économie vers la révolution digitale?

Un plan de vol pour Microcity

LUC-OLIVIER ERARD

Le Parc suisse d'innovation (PSI) est un peu à la recherche et au transfert de technologies ce que la Patrouille suisse est aux forces aériennes: une démonstration d'excellence.

Le PSI doit aider chercheurs et entrepreneurs à inventer et mettre sur le marché les nouveaux produits et services qui, demain, garantiront à la Suisse sa place de leader de l'innovation et permettront de régénérer son tissu économique.

Début juin à Tramelan, la Rorep (Société suisse d'étude pour l'organisation de l'espace et la politique régionale) invitent chercheurs et praticiens à faire le point sur le développement du PSI dans les régions.

Deux chercheurs de l'Université de Neuchâtel animent les discussions: le sociologue Hugues Jeannerat, spécialiste des processus d'innovation, et l'économiste Olivier Crevoisier, spécialiste du développement régional.

À l'issue des débats, un diagnostic fait consensus au sein de la vingtaine d'académiciens, de hauts fonctionnaires et autres praticiens présents: dans l'état actuel de son déploiement, le PSI ne permet pas encore de répondre aux défis posés par la digitalisation (big data, industrie 4.0, etc.) et les questions de durabilité qui émergent dans le paysage économique et industriel global.

Hasard et nécessités

En 2003, le PSI n'est qu'un projet de réaffectation de l'aérodrome de Dübendorf. Sa proximité avec l'EPFZ en fait un lieu idéal pour mettre en réseau entreprises et hautes écoles afin de générer de l'innovation. Voyant l'économie zurichoise s'offrir une si belle piste d'envol, les autres cantons réclament leur part.

En 2016, dans le sillage de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation, le PSI est prêt pour le décollage. Il est décentralisé et déploie ses ailes sur une large partie du territoire suisse.

À Neuchâtel, un panel d'institutions et d'organisations se constitue autour de la toute nouvelle antenne de l'EPFL: CSEM, Unine, He-Arc, mais aussi les centres de formation Cifom et CPLN, la Chambre du commerce, le canton, les villes, la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique et l'incubateur de start-up Neode fondent Microcity.

Quel statut?

Un an après son lancement, l'entité n'a toujours ni statut, ni capital propre. Mais sous la bannière de «l'infiniment précis», et après une campagne de communication, déjà un premier succès: le groupe Richemont y implante en mars 2017 un centre de recherche occupant une trentaine



Le canton compte sur Microcity, rattaché au Park network west EPFL, pour intégrer tous les acteurs de l'innovation neuchâteloise. DAVID MARCHON

de collaborateurs. «Je suis convaincu que Microcity, en rendant visible l'écosystème unique d'institutions de formation, de recherche, de transfert de technologies en cohérence avec le tissu industriel, a été déterminant dans la décision du groupe Richemont», explique Christian Barbier, chef du service neuchâtelois de l'économie.

Qui pilote l'innovation?

À Bienne, la dynamique est tout autre. Innocampus s'est constitué en société anonyme en 2013, et installe chercheurs, industriels et services aux entreprises. «Nous sommes partis d'une page blanche», explique Etienne Maillefer,

de la promotion économique du canton de Berne.

Comment des expériences aussi diverses peuvent-elles naître d'un même outil? Pour Hugues Jeannerat, «le PSI est une chance qui s'est imposée au gré des opportunités politiques». Mais en aval de la décision du Parlement, «les cantons se trouvent bien seuls pour en préciser les contours»: plateforme de services? Projet immobilier? Ecole polytechnique décentralisée? Ou véritables pépinières d'innovation dans lesquelles «la collaboration entre différents milieux permet d'amener sur le marché les idées nouvelles». La question mérite une meilleure

coordination». Pour donner au projet la consistance qui lui manque, le groupe de Tramelan est tenté de se retourner vers la Confédération. Car comme l'a indiqué Patrick Linder, directeur de la Chambre d'économie publique du Jura bernois, les politiques de soutien à l'innovation sont «difficilement accessibles aux PME industrielles de la région», dont les trésoreries et les capacités de mobilisation sont mises à rude épreuve par la crise horlogère et le franc fort. «Il faut reconnecter les politiques avec la manière dont se vit l'innovation au sein des petites et moyennes entreprises», dit Patrick Linder.

Ce ne sont ni plus ni moins des appels du pied au conseiller fédéral Johann Schneider Ammann.

Tous les intervenants tombent d'accord: malgré la multiplication des parcs, incubateurs, et autres aides financières, la Suisse ne bénéficie d'aucune politique coordonnée en matière d'innovation. «Il y a une nouvelle nécessité de coordonner les efforts politiques pour permettre aux entités du parc de présenter des solutions capables de répondre aux défis de demain», résume Hugues Jeannerat. «Pour l'instant, les régions et les PME ont un peu l'impression qu'on leur dit: «Débrouillez-vous pour innover».

Suite à un postulat du conseiller

DE L'AIDE AUX MONTAGNES À L'INDUSTRIE 4.0

Avant 2008, la politique régionale de la Confédération peut se résumer à des aides au développement d'infrastructures pour les régions de montagne. En 2008, changement de cap: les financements de la Nouvelle politique régionale, mûrie pendant 10 ans, sont accordés à des projets qui épousent les spécificités régionales, impliquent les acteurs locaux et revêtent une dimension d'innovation. Les cantons y tiennent un rôle déterminant.

Le problème que font apparaître les discussions de la Rorep, c'est qu'en mettant en place le Parc suisse d'innovation, «on n'a pas réfléchi à la manière dont il s'insère dans les politiques régionales».

Le dispositif actuel «arrive à la fin d'un cycle», a-t-on alors entendu. À ce titre, la coordination des politiques d'innovations constituerait peut-être la voie à suivre vers une «nouvelle Nouvelle politique régionale». ◉

INFO

Pour aller plus loin: «Pour une politique de commons innovatifs», Hugues Jeannerat, Olivier Crevoisier et al. Disponible sur www.unine.ch/socio

RÉFLEXIONS



PIERRE ROSSET
ANALYSE ET COMMENTÉ
LES DYNAMIQUES D'INNOVATION

«Changer d'état d'esprit»

«Trente ans d'observation et de prospective m'amènent à exposer la nécessité d'une nouvelle génération de politiques d'innovation. Le modèle de la Silicon Valley a vécu. L'Arc jurassien a des forces, comme son ADN micromécanicien. Mais la comparaison est un trompe-l'œil. Ces dispositions d'esprit («mindset») font notre force parce que d'autres en sont dépourvus. Nous devons donc aussi envisager que nous soyons dépourvus, pour l'heure, du mindset nouveau, exigé de l'économie digitale.» ◉



CHRISTIAN BARBIER
DIRIGE LE SERVICE DE L'ÉCONOMIE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

«Le Parc d'innovation, une chance historique»

«Le Parc suisse d'innovation est l'occasion de mettre en relation tout ce qui existait déjà à Neuchâtel, grâce à un bâtiment inauguré en 2014, Microcity. Il s'agit d'une chance historique de donner une cohérence et visibilité nationale à notre écosystème de l'infiniment précis, tout en stimulant la mise en réseau des acteurs qui le composent. Bientôt, Microcity sera doté d'une personnalité juridique, dont les contours restent à préciser.» ◉



PATRICK LINDER
DIRIGE LA CHAMBRE D'ÉCONOMIE
PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

«Le financement est un problème»

«Nous avons un problème de financement de l'innovation. Notre baromètre industriel montre que l'essentiel des PME de la région n'est plus en mesure de la financer. Cette réalité n'est pas du tout perçue à Berne. Les USA ont défiscalisé l'innovation, l'Allemagne met des milliards dans l'industrie 4.0. Et le Conseil fédéral refuse de laisser travailler les ingénieurs durant le chômage partiel, au moment où leur travail pourrait être salvateur, sous prétexte qu'il s'agirait d'une intervention dans l'économie!» ◉

LES CLÉS POUR COMPRENDRE L'INNOVATION

LA THÉORIE DE LA BASE À L'EXPORTATION Principe posé: le développement d'une région est conditionné par sa capacité à exporter. Pour les chercheurs, cette théorie ne tient pas suffisamment compte de l'économie résidentielle, dont dépend en grande part la qualité de vie, ni du fait qu'une partie des richesses créées par l'exportation est captée par d'autres régions.

LA TRIPLE HÉLICE Théorie qui considère que l'innovation est stimulée par la complémentarité entre entreprises, États et instituts de recherche.

LES CLUSTERS L'idée que les entreprises d'un même secteur ont tendance à s'agglomérer en grappes, ou «clusters»: à chaque région, son cluster, son domaine de spécialisation.

LE PARC SUISSE D'INNOVATION La convergence de ces trois courants permet de comprendre l'esprit du Parc suisse d'innovation: la mise en place de structures décentralisées permettant à chaque région d'accroître sa compétitivité en créant des structures de mise en réseau des chercheurs et des entreprises d'un domaine donné: les biotechs sur l'Arc lémanique, les micromécaniques au Parc Network West EPFL et la précision dans l'Arc jurassien, etc.

